

**L**e programme « Sources en action » arrive à son terme. 2015 va être l'année des dernières réalisations mais aussi du bilan en vue de la préparation d'un nouveau programme.

En 2014, 10 exploitants et 46 propriétaires riverains de la Bobilance, de la Vige, du Thaurion, de la Mourne et du ruisseau de Masgrangeas ont bénéficié de travaux. Certes, quelques aménagements ont dû être reportés à 2015, mais les réalisations effectuées représentent, à ce jour, 32 actions ponctuelles (passage à gué, passerelle, abreuvoir,...) et 6,3 km d'actions linéaires (restauration de boisement de berge, clôtures,...).

Par ailleurs, pour aider les communes et les associations à respecter la réglementation en vigueur sur la restauration de la continuité écologique des cours d'eau (franchissement piscicole et minéral), une étude actuellement menée sur 10 ouvrages problématiques va s'achever en ce début d'année. Les inventaires de certaines espèces protégées de moules d'eau douce (indicatrices de qualité) se sont poursuivis sur les ruisseaux de Beauvais et Haute-Faye grâce au travail de deux stagiaires. Le suivi du programme et de son impact continue d'être assuré.

Le bilan du volet communication/sensibilisation est développé à l'intérieur de ce supplément.



*Abreuvoir sur le ruisseau de Savenas avant et après travaux (Saint-Martin-Sainte-Catherine)*



*La Vige, au niveau d'une station à moules perlières*

## Et pour 2015 ?

Les secteurs d'intervention pour 2015 ont déjà été identifiés : le ruisseau de Châtain (commune du Monteil-au-Vicomte), la Leyrenne (commune de Saint-Dizier-Leyrenne), et la Maulde (communes de Saint-Martin-

Château et de Royère-de-Vassivière). Parmi les actions de communication/sensibilisation, la réalisation d'un film de valorisation des richesses naturelles du territoire et des actions menées est en projet.

Une étude sur d'autres ouvrages posant des problèmes de conti-

nuité écologique est également prévue. Enfin, dans le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin, une série de mesures d'indicateurs va être effectuée, en collaboration avec l'ensemble des différents partenaires du Contrat, afin d'établir le bilan du programme.

## Consultation du public sur l'eau

*En partenariat avec la Communauté de communes et le CPIE des Pays Creusois, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne sollicite votre avis à travers les ateliers suivants :*



- 17 février 2015 – 18h30 à Bourgneuf : état des lieux du territoire
- 2 avril 2015 – 18h30 à Royère-de-Vassivière : mesures à mettre en place
- 18 avril 2015 – 14h30 au Nouhaud : visite de terrain

*L'objectif est de définir les futures orientations concernant la gestion de l'eau.*

*Renseignements au 05 55 61 95 87 ou sur le site internet :*

*<http://www.cc-bourganeuf-royeredevassiviere.fr> rubrique Actualités*



# L'eau et la sylviculture, un enjeu

Le territoire intercommunal dispose d'un dense réseau de rivières, ruisseaux et rus qui parcourent prairies et forêts. Les pratiques agricoles et forestières influent directement sur la qualité des cours d'eau. Cela explique l'intérêt que beaucoup de collectivités et partenaires portent à ces problématiques.



© CCBRV/GEONAT



© Communauté de communes des Gorges de Haute Dordogne.

*Exemple avant/après de coupe rase de ripisylve : ce type d'intervention est dommageable pour la qualité des milieux aquatiques : les berges sont déstabilisées, l'eau est polluée par les produits de l'érosion des sols, le changement brutal dérange faune/flore et le fonctionnement de l'écosystème.*

## Un guide pratique et concret

Un nouveau guide « Sylviculture et cours d'eau, guide des bonnes pratiques » est paru récemment pour favoriser une meilleure prise en compte de l'eau dans la gestion forestière. L'objectif est de concilier le développement des activités sylvicoles et la préservation des milieux aquatiques.

Cet outil est le fruit d'une longue collaboration multi partenariale rassemblant acteurs privés et publics de la région Limousin au sein d'un même groupe de travail.

Piloté par la Direction Départementale des Territoires de la Corrèze, ce document richement illustré répond à des situations pratiques et explique ce qu'il faut faire et ne pas faire. « Tout d'abord, il souligne le rôle positif de la forêt pour la ressource

en eau, mais aussi pour les milieux naturels et l'homme.

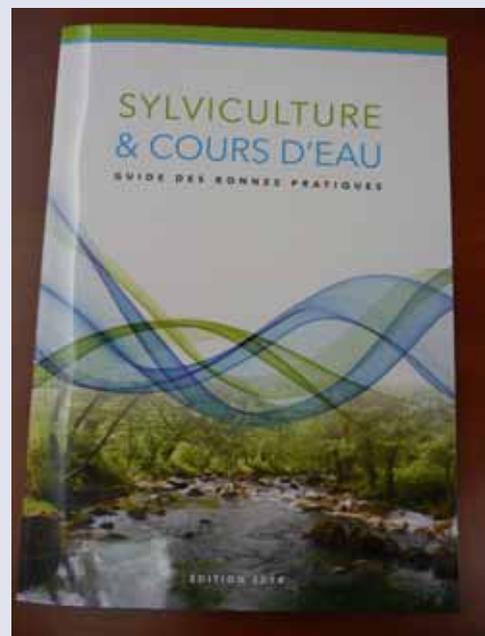
Ensuite, il décrit les milieux aquatiques, leur intérêt et les possibles causes et conséquences de leur dégradation par l'activité sylvicole. Puis, il propose, pour chaque étape sylvicole, des solutions techniques permettant de préserver les milieux et de poursuivre l'exploitation forestière. En parallèle, il fait un rappel de la réglementation en vigueur. Enfin, il identifie tous les acteurs du territoire que les gestionnaires peuvent solliciter. » (Extrait de la page 1 du guide.)

## Pour qui ?

Ce guide est destiné à l'ensemble des gestionnaires de la forêt (propriétaires, entrepreneurs, exploitants...) et des milieux aquatiques (techniciens de rivières...).

## Où se le procurer ?

Les Centres Régionaux de la Propriété Forestière (CRPF) constituent les principaux points de diffusion. ▶



Le document est également consultable à l'adresse Internet suivante: <http://www.correze.gouv.fr> (Accueil > Politiques publiques > Agriculture, forêt et filière bois > Forêt – Filières Bois > Sylviculture et milieux aquatiques).

## Des formations

6 journées d'animations vont être organisées sur l'ensemble de la région pour présenter ce guide et le confronter à des réalités de terrain. L'une d'entre elles sera co-organisée avec les services de la Communauté de communes sur le territoire intercommunal en 2015.

## Mais aussi...

Sur le même sujet, un autre document plus synthétique mais tout aussi intéressant a été produit par le Parc Naturel Régional (PNR) de Millevaches en Limousin en 2012. Il est disponible sur demande au PNR mais aussi sur Internet à l'adresse suivante: [http://www.pnr-millevaches.fr/IMG/pdf/carnet\\_technique\\_vdef\\_pnr\\_16p\\_foret.pdf](http://www.pnr-millevaches.fr/IMG/pdf/carnet_technique_vdef_pnr_16p_foret.pdf)



Le vendredi 7 et le samedi 8 novembre 2014 s'est tenu pour la première fois le salon ludo-récréatif « L'eau dans tous ses états ».

Le vendredi était consacré aux scolaires. 300 élèves des écoles du territoire intercommunal ont été accueillis par 23 animateurs qui leur ont proposé des jeux variés. A l'aide de supports adaptés (maquettes, outils multimédias, aquariums...), ils se sont livrés à divers jeux et expérimentations (dégustation, expérience scientifique, manipulation, simulation, observation...). Ils ont aussi pu se familiariser avec le dessin, la peinture, la préparation de spectacles et la réalisation de films...

## Une expérience jugée très positive

Les enfants se sont pris au jeu et ont acquis de nouvelles notions qu'ils pourront développer en classe. Les enseignants ont jugé l'expérience très positive. L'objectif est donc atteint.

Le samedi était ouvert gratuitement au grand public, qui a pu apprécier la qualité des prestations proposées. Enfants et adultes de tous âges ont ainsi pu comprendre que l'eau est un bien précieux et fragile.

A cette occasion, le camion « Science Tour » est venu pour la première fois en Limousin! Ce laboratoire sur roue a été créé en 2003 grâce au parrainage de France 3 et de l'émission « C'est pas sorcier! ». Il sillonne les routes de France pour proposer des animations scientifiques. Télé Millevaches s'est également déplacée pour présenter un de ces derniers films « L'eau potable à tous les étages ».

Pour organiser ce salon, la Communauté de communes a bénéficié

du soutien actif de nombreux intervenants: l'association Joyevivaces, la SAUR, l'association Les Petits Débrouillards, Electricité De France, la commune de Bourgneuf, la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Creuse, l'association Contrôle A, Jean-Pierre Labarre (guide moniteur de pêche), le Conservatoire d'Espaces Naturels du Limousin, la Cité des Insectes de Nedde, le Centre Régional de la Propriété Forestière du Limousin, l'Office National des Forêts, la Chambre d'agriculture de la Creuse, Martina Segler (professeur de dessin), l'association La Roulotte, l'association Tour d'Images, la Compagnie DedansDehors, Limousin Nature Environnement et le CPIE des Pays Creusois.

Ce projet a été soutenu par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région Limousin.

## Mais aussi...



© Laura Percheron – une gagnante du concours

Un concours d'expression artistique thématique (photo et dessin) pour le grand public et les écoles a permis à quelques adultes et enfants de s'emparer du sujet par l'image. Les récompenses ont été remises à l'occasion du salon.

# Le chabot, un poisson méconnu

Le Chabot commun (*Cottus gobio*) est un petit poisson (8 à 15 cm) peu connu malgré une présence remarquée dans toute la France, y compris sur le territoire intercommunal.

En 2011, il a effectivement été inventorié sur les cours d'eau du Grandrieux, de la Mournie, de Cheisoux, de la Vige, du Thaurion et de la Leyrenne.



Le Chabot (© Piet Spaans)

## Un poisson de fond

La forme de son corps est particulière: une tête large d'apparence triangulaire, des yeux globuleux et rapprochés, une large bouche entourée de lèvres épaisses, un corps allongé et cylindrique, des nageoires épineuses étalées en éventail.

Cette forme et l'absence de vessie natatoire (*sac rempli de gaz qui détermine la profondeur à laquelle le poisson flotte dans l'eau et qui lui permet de se mouvoir à la profondeur souhaitée*) fait de lui un « poisson de fond » qui se déplace peu et qui reste plaqué au fond des cours d'eau, même en présence d'un fort courant.

## Caché!

Sa couleur brun jaunâtre tachetée et/ou marbrée de brun foncé et son aspect général constituent un camouflage très efficace. Par mimétisme, il adapte sa coloration au cours d'eau dans lequel il vit. Il est d'autant plus discret qu'il est actif très tôt le matin ou en soirée. Il chasse à l'affût

en aspirant les proies passant à sa portée (insectes, crustacés, voire œufs et alevins de poissons). Il vit 4 à 6 ans et se reproduit en mars-avril, l'éclosion a lieu un mois après.

## Un indicateur de bonne qualité des eaux

Vivant dans les mêmes milieux que la truite fario (qui est d'ailleurs son principal prédateur), il aime les eaux vives et fraîches avec des fonds rocaillieux, offrant un maximum de caches. Il fréquente donc principalement la partie amont des cours d'eau, mais vit aussi dans les ruisseaux de plaine aux eaux froides et dans les lacs bien oxygénés. Sensible à la qualité de l'eau,

son abondance indique donc un milieu aquatique de bonne qualité.

## Protégé?

Bien que cette espèce soit classée parmi les poissons vulnérables au niveau européen et que la Directive européenne Faune-Flore-Habitat impose la protection de son habitat, il n'est pas répertorié comme une espèce menacée en France (ce qui n'est pas le cas de tous les pays européens).

En menant des actions de restauration du bon état écologique des rivières, la Communauté de communes agit en faveur des populations de truite fario et de chabot.



Type de cours d'eau favorable au développement du Chabot

